

# Union des Entreprises Fluviales

La Maison du fleuve

20 chemin Seguin - 33360 - CAMBLANES & MEYNAC

Mail : [contact@union-fluviale.fr](mailto:contact@union-fluviale.fr)

Madame la Ministre des Transports  
92055 Paris-La-Défense Cedex

Camblanes & Meynac, le 8 juillet 2019

Madame la Ministre,

Par la présente lettre, les professionnels indiqués ci-dessous et en activité sur plusieurs bassins de navigation du Rhône à la Loire ont l'honneur et le plaisir de vous annoncer la création d'un groupement professionnel réunissant des petites et moyennes entreprises du secteur de la navigation intérieure. Ce groupement – l'Union des Entreprises Fluviales (UEF) – créé en janvier de cette année réunit des entreprises dont l'activité est en lien avec le transport fluvial et la navigation intérieure. Elles ont, aussi, en commun d'être implantées à l'ouest et au sud de notre pays mais accueilleront d'autres entreprises dans d'autres régions qui en ont manifesté l'intention. Néanmoins, cette partie de notre pays nous paraît être oubliée des politiques gouvernementales en matière de navigation et de transport fluvial. Ce point est important car la volonté de l'Union n'est pas tant de créer un groupement professionnel de plus que d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur des omissions des politiques publiques en matière fluviale.

Une autre raison est de signaler à la fois la taille modeste de ces entreprises. Ainsi que leur importance dans l'économie du pays qui ne peut pas être réduite à l'économie touristique plutôt à rapporter à la navigation de plaisance. Les dix millions de passagers par an transportés par voie d'eau qu'annonce Voies Navigables de France et qui n'encombrent pas les autres voies de circulation supposent des centaines d'entreprises dédiées, directement ou indirectement, à l'activité fluviale. Et les voyageurs transportés enrichissent par leurs dépenses non seulement les régions visitées mais le pays tout entier. Ces entreprises bien que de taille modeste ont, de ce fait, autant d'importance si ce n'est plus que les grands groupes nationaux ou internationaux de l'économie et des transports fluviaux.

L'UEF insiste, en particulier, sur une économie fluviale qui dépasse, et de loin, le seul transport de marchandises tourné vers l'Europe du Nord. Car, d'une part, le transport de passagers est en développement constant depuis un certain nombre d'années sur tout le pays et sur des voies d'eau, antérieurement, peu circulées. Et, d'autre part, cette économie est portée par des entreprises en amont ou en aval du transport proprement dit (centres de formation, bureaux d'études, chantiers navals, experts, équipementiers, ...) Enfin, l'entrée en vigueur de normes européennes inspirées de la navigation sur le Rhin peut mettre en péril la flotte professionnelle française si ces normes ne sont pas appliquées avec mesure. Sans oublier, la gestion des voies d'eau assez complexe pour les professionnels qui doivent composer avec des propriétaires ou gestionnaires multiples aux statuts différents (VNF, collectivités, ports maritimes, ...)

Pour ces raisons, l'UEF souhaite disposer d'un contact au sein de votre ministère pour engager un dialogue constructif. En particulier, en vue des évolutions prévisibles dans la réglementation de la navigation intérieure pour lesquelles l'Union des Entreprises Fluviales serait un interlocuteur actif à valeur ajoutée spécifique.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos plus respectueuses salutations



Vincent MELGOSO  
Président

**Copie pour information :** P. Duc (Croisières Charentaises) – H. Frouin (E-Nautic) – S Gurnade (Bordeaux River Cruise) – A Ribo (artisan batelier & président de l'association des Transporteurs Fluviaux du Midi) – F. Bezy (Flots-Formation) – V. Melgoso (Fluviaconseil) – D. Larrose (Aquitaine Croisières) – L. Gronow (Enchanté Finesse Croisières & présidente de l'Union des Péniches de Croisières du Midi) – P-M. Chevaillier (Charente Croisières) – J-M. Samuel (SAS L'équipage) – B. Henry (C<sup>ie</sup> Saumuroise de Navigation St Nicolas SAS)